

FORMULAIRE DE SOUMISSION DE PROJET POUR LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

THÉMATIQUE 2024 : « ROUTES, RÉSEAUX ET CONNEXIONS »

TITRE DE PROJET

CONTACT DE L'ORGANISATEUR DU PROJET

NOM (personne morale)

NOM (personne physique OU personne de contact si personne morale)

PRÉNOM

ADRESSE POSTALE (n°, rue, code postal, ville)

E-MAIL

TÉLÉPHONE

SITE INTERNET

TYPE DE PROJET (concert, exposition, lecture, conférence, spectacle, visite guidée, atelier, jeux, etc.)

CO-PRODUCTEUR(S) ÉVENTUEL(S)

PARTENAIRE(S) ÉVENTUEL(S)

LIEU(X)

DATE(S)

HORAIRE(S)

LANGUE(S)

LUXEMBOURGEOIS

ALLEMAND

PORTUGAIS

FRANÇAIS

ANGLAIS

AUTRE(S)

DESCRIPTION DU PROJET / THÉMATIQUE 2024 : ROUTES, RÉSEAUX ET CONNEXIONS (type d'activité, descriptif, infos pratiques, etc.)

500-1000 frappes

DÉLAI DE SOUMISSION: 10 JUIN 2024

Documents à télécharger (www.journeesdupatrimoine.lu) ou à envoyer par courriel (journeespatrimoine@inpa.etat.lu) :
logo de l'organisateur de projet & 2-3 illustrations obligatoires (format jpeg/png + copyright).

DEMANDE DE SUBSIDE POUR LA REALISATION DE PROJETS CULTURELS DANS LE CADRE DES JOURNEES DU PATRIMOINE

THÉMATIQUE 2024 : « ROUTES, RÉSEAUX ET CONNEXIONS »

La demande de subside doit accompagner le dossier de soumission de projet et être envoyée avec la liste de documents requis par courrier électronique à l'adresse mail : journeespatrimoine@inpa.etat.lu
Tout autre document jugé utile peut être soumis avec la présente fiche de demande.

TITRE DE PROJET

QUEL EST VOTRE PUBLIC CIBLE ?

QUELS SONT VOS SUPPORTS DE COMMUNICATION ?

COMBIEN DE PARTICIPANTS/ VISITEURS VISEZ-VOUS ?

LE CAS ÉCHÉANT, VEUILLEZ MENTIONNER LES INTERVENANTS AVEC UN LIEN VERS LEUR SITE OU PAGE INTERNET

SUBSIDES POUR ACTIVITES CULTURELLES ANTERIEURES

AVEZ-VOUS DÉJÀ BÉNÉFICIÉ D'UN SUBSIDE DE LA PART DU MINISTÈRE DE LA CULTURE DU LUXEMBOURG AU COURS DES DERNIÈRES ANNÉES ? (nom du projet, Année, Subside accordé)

DEMANDEUR

Pour associations et particuliers : Responsable de la demande de subside et personne de contact

NOM ET PRÉNOM

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE + E-MAIL

Dans le cas d'une association : Signalétique de l'association

NOM DE L'ASSOCIATION

MATRICULE CCSS

NOMBRE D'ADHÉRENTS

NOMBRE D'ADHÉRENTS ACTIFS

SITE WEB

FOURNIR LIEN INTERNET VERS LES STATUTS

ADRESSE DE L'ASSOCIATION*

Coordonnées bancaires

TITULAIRE DU COMPTE

NUMÉRO DE COMPTE + CODE BIC

DOCUMENTS À REMETTRE AVEC LE FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBSIDE

1. Fiche de soumission de projet (JEP) dûment remplie et signée
2. Budget détaillé du projet
3. Tout document permettant d'appuyer et d'illustrer le projet

CONDITIONS

PROJETS ÉLIGIBLES

Dans le cadre des Journées européennes du Patrimoine, le ministère de la Culture apporte son soutien financier exclusivement aux projets qui remplissent les conditions de participation des Journées mentionnées sur <https://journeesdupatrimoine.lu/soumettre-un-projet/> et ont été admis au programme des journées européennes du Patrimoine de l'année en question.

Le subside du ministère de la Culture peut être accordé pour les projets suivants (liste non exhaustive) : Visites guidées (immeubles, sites historiques, collections de musées etc.), ateliers ou workshops, des conférences, projets ayant trait aux nouvelles technologies, concerts ou toute autre manifestation liée à la thématique des Journées du Patrimoine européenne.

PROJETS INÉLIGIBLES

Le subside du ministère de la Culture ne peut pas être accordé pour :

- les projets soutenus par le Film Fund Luxembourg ;
- les projets soutenus par Kultur | lx ;
- les acquisitions, équipements ou frais d'infrastructures ;
- les projets caritatifs ou à levée de fonds ;
- les productions de monuments ou plaques à vocation commémorative ;
- les projets à caractère cultuel, prosélyte ou d'affiliation politique ;
- les œuvres permanentes dans l'espace public.

Chaque demande est évaluée d'après l'intérêt, la cohérence et la crédibilité du projet et de son porteur.